Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 9

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte rendu de la séance de comité du 3 juillet 2018 à 18h à Neuchâtel

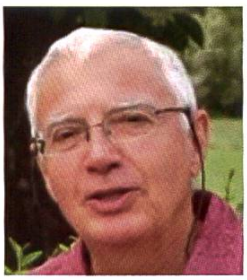

Personnes présentes:

Pour le comité: Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Isabella Moretti, Benoît Droz, Olivier Mooser, David Gillon et Max Huber.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18h et aborde les 8 points mis à l'ordre du jour.

1. PV du 22 mai 2018

Il est accepté sans modification.

2. Revue RSA

David explique en quoi consiste l'impressum.
L'impressum est l'ensemble des informations concernant la revue figurant au bas de page tels que: l'éditeur, la rédaction, lieu de la mise en page et impression, changements d'adresse, le tirage, le prix pour les abonnés et non abonnés etc.
Le siège de la société romande d'apiculture et de la revue étant lié à l'adresse du caissier, la Poste demande le changement d'adresse ainsi qu'une mise à jour de l'impressum. L'impressum sera mis à jour pour l'édition du mois d'octobre.

3. Demande de l'entreprise Hostettler

La maison Hostettler a envoyé un courriel à Rose début juin afin de demander la liste des adresses des membres de la SAR. Rose a transmis cette demande à David qui en a informé notre présidente. La loi en vigueur n'autorise pas à transmettre les coordonnées de ses membres sans leur consentement. Sonia a téléphoné à Monsieur Hostettler pour lui expliquer la situation et lui a également donné une réponse par courriel en date du 18 juin.
En abordant ce problème, le comité de la SAR profite de cette opportunité pour revoir le prix des publicités dans notre revue, ainsi que du nombre de pages lors d'inserts publicitaires autorisés. Enfin le comité désire établir un calendrier de répartition des encarts publicitaires afin de ne pas trop charger la revue et d'augmenter de ce fait les frais d'envoi postal.

4. Dicastères

Rose
L'agenda a été transmis à Aude et Rose continue de relancer les annonceurs pour confirmer leur participation à l'agenda.

Max
Il rapporte son déplacement à Besançon pour la première Assise des pollinisateurs en ville. Il en ressort qu'il y a un impact documenté et indéniable des abeilles domestiques sur les

abeilles sauvages. Toutefois pour l'instant pas possible de définir une quantité de ruches admissible, car cela dépend de la quantité de nourriture à disposition. L'intervention d'Henri Clément, porte-parole de l'UNAF, a été très appréciée. Auteur de l'action « L'abeille sentinelle de l'environnement », il souligne que cela a été un succès au-delà de toutes espérances, mais quelquefois mal interprété avec l'apparition d'une trop grande densité de ruches ou simplement utilisé comme argument commercial pour des sociétés.

Benoît

Concernant la vulgarisation, Benoît enverra aux présidents les dates des cours pour les conseillers apicoles.

Le comité central abonde dans le sens de la proposition de Benoît d'établir un calendrier commun entre la vulgarisation, l'élevage et la commission miel, afin d'éviter des chevauchements de dates.

Isabella

Elle va faire une commande pour les médailles des vétérans.

Pour le concours des ruchers, une visite est prévue avec les intéressés la semaine prochaine.

Enfin, elle met en place la prochaine réunion du comité de la SAR avec les présidents au mois d'octobre.

Olivier

La commission d'élevage a validé la station du Kiental située dans une vallée de l'Oberland bernois.

La décision de l'office de sécurité alimentaire et vétérinaire du canton de Fribourg de contrôler toutes les montées en station de fécondation va impacter la station du Petit-Mont ; Sonia précise que c'est de la compétence de la commission d'élevage apisuisse de résoudre ce type de problème.

David

Il propose de constituer une base de données commune, partagée avec Aude, réunissant les membres SAR, les abonnés, le paiement des cotisations SAR et les paiements des abonnements individuels de la revue. Ceci faciliterait grandement la gestion des changements d'adresses et améliorerait également le contrôle des paiements.

Sonia

Elle nous fait part de la conférence publique qui aura lieu le 15 septembre à l'Université de Neuchâtel - Bâtiment F - Auditoire Louis-Guillaume (F200). Une annonce figure dans la revue du mois d'août. Cette conférence aura pour thème : la collection des miels du Jardin botanique de Neuchâtel.

Le comité approuve la proposition de Sonia de vendre des timbres aux entreprises pour les cartes de vœux de fin d'année à un prix unitaire de CHF 1.50, avec un minimum de commande de 24 timbres. Cette majoration de CHF 0.50 permettra de financer des supports pédagogiques et didactiques.

5. Nouveau site internet

Aude a transmis tous les documents finaux en date du 4 juin. A suivre…

6. apisuisse

Max relate la visite au Palais fédéral. Le but était de constituer un groupe interpartis au niveau politique, afin de défendre les intérêts apicoles au niveau des instances de la Berne fédérale. Une invitation fut adressée aux parlementaires pour parler d'apiculture autour d'un petit-déjeuner où le miel était à l'honneur. Ce fut un véritable succès. Une liste des parlementaires intéressés a été dressée et en septembre apisuisse va contacter ces personnes pour créer ce groupe d'influence. Voir le rapport à paraître dans la revue.

7. Ecole suisse d'apiculture

Une séance a eu lieu à Berne le 29 juin. Des documents seront prochainement établis concernant les règlements (inscriptions, paiements), ainsi que des directives internes à la structure de l'école.
Analyse de la situation financière : une classe coûte tous frais compris CHF 110'000.-. Dès la prochaine classe les frais d'écolage seront de CHF 5'000.-.

8. Divers et Courriers

Pour les 100 ans de la section de La Gruyère du 23 juin, Sonia a transmis les meilleures salutations du comité SAR. Cette fête a été magnifique et très conviviale, un grand merci aux organisateurs.

Prochaine séance du comité : le mercredi 29 août 2018 à Neuchâtel.

Max HUBER, secrétaire

Cours pour apiculteur/trice labellisé/e le 29 septembre 2018

Chères apicultrices, chers apiculteurs,
La SAR et la fédération fribourgeoise, via le label d'or apisuisse, organisent **le 29 septembre de 14 h à 17 h à Grangeneuve,** un cours pour les apiculteurs labellisés.
Ce cours basé sur une période de 3 heures, sera animé par Fabien Monnard chimiste qui a effectué ses études à l'Université de Neuchâtel et obtenu son doctorat à l'Université de Bâle en 2012. Fabien est également apiculteur.

Les thèmes suivants seront développés :

- La chimie dans la ruche : introduction.
- Les produits chimiques : nouvelle réglementation, sécurité et manipulation.
- Les pesticides de synthèse.
- La chimie du miel : analyse et influence sur la qualité du miel.
- Questions/Réponses.

Suite à ce cours, vous aurez la possibilité d'étalonner votre réfractomètre.

Lieu du cours :

Grangeneuve, route de Grangeneuve 31, Bâtiment O, 1725 Posieux.
Ce cours est subventionné à 50 % par la Confédération et 50 % par la SAR, via le compte label d'or.
Les apiculteurs non labellisés peuvent y participer moyennant la somme de Fr. 30.–.
Un cours similaire sera donné le 10 novembre à Courtemelon, info dans une prochaine revue.
Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 18 septembre à : SAR administration, Mme Aude STEINER, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, administration@abeilles.ch

Sonia Burri-Schmassmann, responsable SAR pour le label d'or

Talon d'inscription

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

NP/Localité : .....

Apiculteur labellisé : .....

Section et fédération : .....

@ .....

Tél. .....

Offres exclusives pour les apiculteurs et apicultrices labellisé-e-s

Devenez apiculteur/trice labellisé-e

Vous n'êtes pas encore certifié ? Le premier contrôle d'exploitation avec conseil est financé par la campagne OQuaDu et les associations régionales. Il est donc gratuit pour vous. Annoncez-vous auprès du contrôleur d'exploitation de votre section. Toutes les adresses se trouvent dans la revue SAR.

Réfractomètre à moitié prix pour les nouveaux apiculteurs labellisés

Les apiculteurs labellisés connaissent la teneur en eau de leur miel

Réfractomètre manuel pour une mesure aisée et précise de la teneur en eau du miel. Plage de mesure: de 13 à 25 %.
Prix par pièce CHF 65.–, frais de port en sus.
Les nouveaux apiculteurs labellisés (premier contrôle d'exploitation au cours de l'année 2018) obtiennent un réfractomètre à moitié prix dans le cadre de la campagne OQuaDu de la Confédération.

Profitez encore en 2018 des actions OQuaDu !

Le programme de promotion OQuaDu se termine en 2018.

apisuisse
Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, Tél. 071 780 10 50,
sekretariat@bienenschweiz.ch. Dans la limite des stocks disponibles.
Prix par pièce en CHF, TVA incluse, frais de port en sus.

apisuisse